

Présentation du nouveau service de mobilités ATCHOUM



Pour exaucer tous vos vœux de mobilités !



LE TRANSPORT SOLIDAIRE

au service de la mobilité rurale

ATCHOUM: une application de transport solidaire

Mise en relation entre des passagers et des conducteurs bénévoles

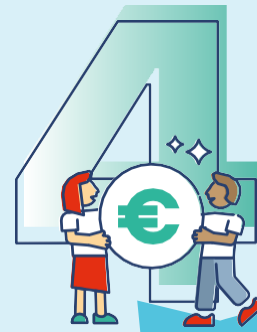
Le conducteur bénévole se déclare



Les gestionnaires coordonnent les disponibilités des conducteurs et les demandes passagers



Le conducteur bénévole assure la course du passager



Une fois le trajet terminé, le conducteur est indemnisé

Paramètres et fonctionnement de la solution ATCHOUM :

➤ Les conducteurs volontaires :

- Ils peuvent habiter les communes limitrophes,
- Le départ du trajet devra se faire depuis une commune de la CDCLA,
- Le trajet entre la commune limitrophe et le départ CDCLA ne sera pas rémunéré,
- Les conducteurs sont liés à l'association via les CGU du site et le bulletin d'adhésion à l'association (facultatif) qui leur permet d'être assuré pour tous leurs trajets pendant 1 an pour la somme de 5 €.

➤ Limite géographique :

- Les trajets ne peuvent excéder 160 km aller-retour.





Quand et pour qui ?

- Ouvert à toutes personnes sans solution de mobilité à partir de 13 ans sur autorisation des parents
- Pas d'horaire fixe, en fonction des bénévoles



Réservation :

- centrale d'appels gérée par ATCHOUM
- en ligne sur le site internet ou l'application



Tarifs :

- 2,34 € jusqu'à 11 km puis 0,20 € du kilomètre
- *Indemnisation conducteur : 3,75€ jusqu'à 11 km puis 0,32 € du kilomètre*
- paiement aller-retour systématique

Modes de paiement :

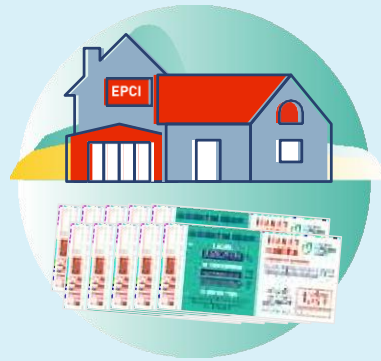
- en ligne
- avec des « tickets mobilités » achetés et revendus à moindre prix par la collectivité. La CDCLA cofinance à hauteur de 0,12 € / km soit 4,7 € / carnet de 10 tickets



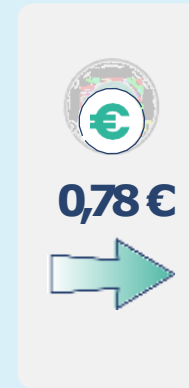
La CDCLA cofinance les trajets



Tickets mobilités
vendus par ATCHOUM



La CDCLA achète les tickets et
les revend à prix cofinancé

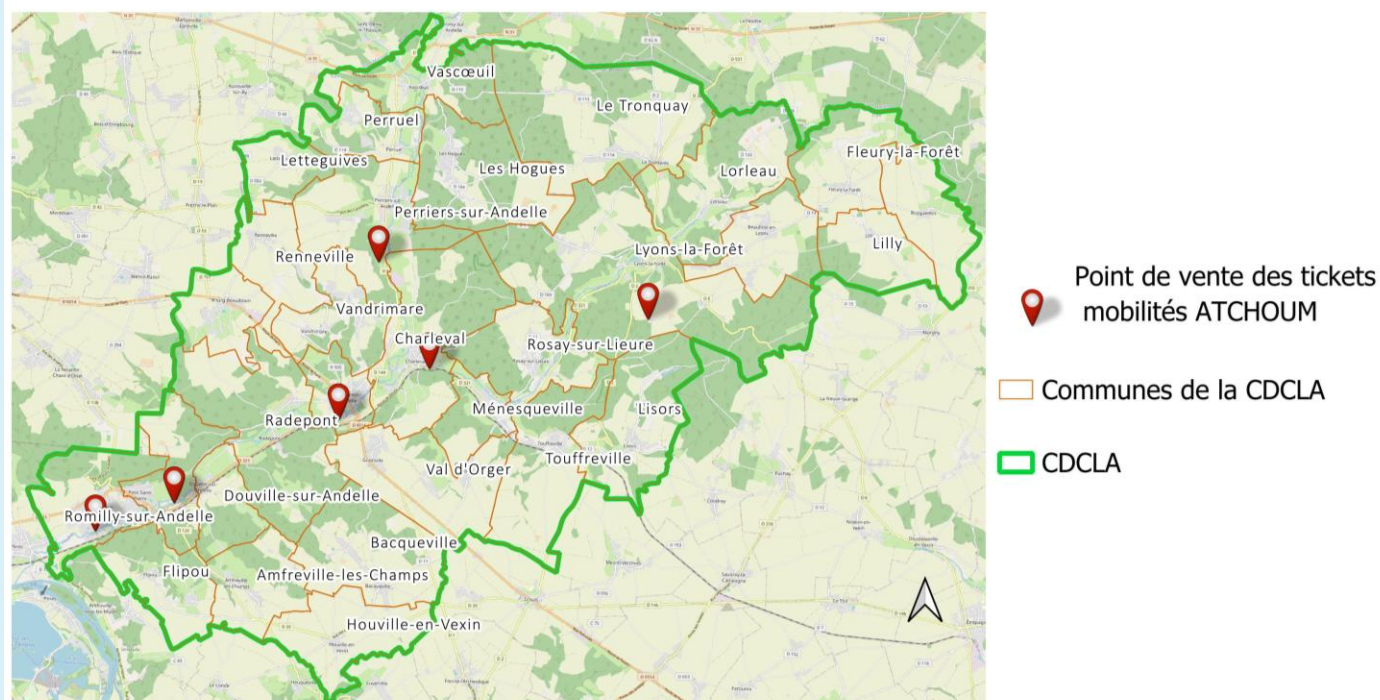


Les habitants bénéficient d'un
service accessible

Les tickets seront vendus en carnet de 10 tickets au prix de 7,80 € au lieu de 12,5 € (prix ATCHOUM)

7 Points de vente : 6 mairies + la CDCLA

Point de vente des Tickets Mobilités ATCHOUM sur le territoire Lyons Andelle



Liste des mairies concernées :

- Romilly-sur-Andelle
- Pont-Saint-Pierre
- Fleury-sur-Andelle
- Charleval
- Lyons-la-Forêt
- Perriers-sur-Andelle

Critères d'identification des communes comme potentiels points de vente :

- Amplitude des horaires d'ouverture de la mairie
- Effectif agent suffisant
- Centralité – concentration des commerces et des services

Documentations mis à votre disposition

- Support papier – plaquette de présentation
- Foire aux questions
- Fonctionnement du service
- La carte des points de vente avec les horaires d'ouvertures des mairies

blanche.delaroque@cdcla.fr